



Faute éliminatoire

Par sofy

Bonjour, mon fils a éteint les essuie glace plutôt que de mettre la grande vitesse. Il a eu une faute éliminatoire. Est-ce normal ? Peut-on faire appel ? Merci de vos réponses

Par Isadore

Bonjour,

Si votre fils confond le levier de vitesses avec la commande des essuie-glace l'inspecteur a pu le juger pas encore apte à la conduite.

Il existe une possibilité de recours gratuit, mais la faute commise montrant un défaut de maîtrise du véhicule il y a peu de chances que l'inspecteur soit dejugé :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F18683]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F18683 [url]

Par sofy

Merci pour votre réponse mais il n'a pas confondu le levier de vitesse avec la commande des essuie glace il les a éteint plutôt que de mettre la grande vitesse

Par Isadore

Il a donc confondu deux commandes qui n'ont rien à voir l'une avec l'autre. Et le problème, c'est qu'outre son défaut de maîtrise son erreur était de nature à nuire à la visibilité. Votre fils a donc fait une erreur dangereuse, un peu comme s'il avait confondu l'accélérateur et l'embrayage.

S'il avait allumé la radio au lieu de couper les essuie-glace, la faute n'aurait sans doute pas été éliminatoire.

Par TUT03

je crois comprendre qu'il a éteint les essuie glace au lieu de les mettre (les essuie glace) en grande vitesse, il s'agit bien de la commande des essuie glace

Par sofy

Oui c'est bien ce qu'il s'est passé

Par janus2

Il a donc confondu deux commandes

Bonjour,

Bah non, il a juste relevé le commodo de commande des essuie-glaces au lieu de le baisser, c'est la même commande, il s'est juste trompé de sens.

Je suppose qu'il a immédiatement corrigé cette erreur ce qui n'a prit qu'un quart de seconde ? Sinon, si effectivement il a laissé les essuie-glaces en position arrêté et qu'il pleuvait fort, c'est bien une faute...